



La Municipalité de *Saint-Apollinaire*

11, rue Industrielle, Saint-Apollinaire (Québec) G0S 2E0

Tél. : 418 881-3996 Fax : 418 881-4152

www.st-apolinaire.com

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil le 4 décembre 2017 à 19 h 30, à la salle du Conseil, 94, rue Principale.

AU COURS DE CETTE SÉANCE, LE CONSEIL DOIT STATUER SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE SUIVANTE :

La demande concerne le lot 2 845 474 du cadastre du Québec, dans la circonscription de Lotbinière, situé au 58, rue des Chalets. Les demandeurs sont propriétaires et font une demande de dérogation mineure (règl. 595-2007) afin de diminuer les normes minimales pour la superficie ainsi que la largeur d'un terrain dans le secteur non desservi afin de permettre la construction d'une résidence secondaire unifamiliale isolée.

Règlement de lotissement n°	Norme du règlement	Superficie du lot	Dérogation demandée
591-2007	2800 mètres carrés	464.5 mètres carrés	2335.5 mètres carrés
Règlement de lotissement n°	Norme du règlement	Largeur du lot	Dérogation demandée
591-2007	45 mètres	15.24 mètres	29.76 mètres

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

Donné à Saint-Apollinaire le 7 novembre 2017.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Cathy Bergeron, directrice générale adjointe de la municipalité de Saint-Apollinaire, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, soit au bureau municipal et à Place Francoeur, ainsi que dans le journal local L'Apollinairois, édition spéciale de novembre 2017.

Donné à Saint-Apollinaire le 7 novembre 2017.

Cathy Bergeron,
Directrice générale adjointe

S'unir pour réussir!